

PRO DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

2, rue Troyon

92310 SÈVRES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Sofidem & Associés

12, avenue de l'Opéra

75001 PARIS

S.A.S au capital de 195 450 €

453 442 659 RCS Paris

Société de commissariat aux comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Paris

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 PARIS-LA DÉFENSE CEDEX

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de commissariat aux comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

PRO DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

2, rue Troyon

92310 SÈVRES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux associés de la société PRO DISTRIBUTION,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PRO DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris La Défense, le 16 juin 2023

Les commissaires aux comptes

Sofidem & Associés Deloitte & Associés

Signé électroniquement le 16/06/2023 par
Philippe Noury



Philippe NOURY



Albert AIDAN

COMPTES ANNUELS

PRO DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

2 RUE TROYON 92310 SÈVRES

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Sommaire

Page de garde.....	1
Sommaire.....	2
Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
Règles et méthodes comptables (1)	7
Règles et méthodes comptables (2).....	8
Immobilisations.....	10
Amortissements.....	11
Provisions inscrites au bilan.....	12
Etat des échéances créances.....	13
Détail des charges à payer.....	14
Détail des produits à recevoir.....	15
Détail des charges constatées d'avance.....	16
Détail des produits constatées d'avance.....	17
Composition capital social	18
Variation des capitaux propres.....	19
Effectif du personnel.....	20
Liste Filiales et Partic.....	21

Bilan actif

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN-ACTIF	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	659 386	585 040	74 346	51 073
Fonds commercial	6 673	0	6 673	6 673
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	666 059	585 040	81 019	57 746
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	65 977	60 415	5 561	6 075
Autres immobilisations corporelles	1 293 787	733 004	560 782	601 309
Immobilisations en cours	139 376	0	139 376	1 894
Avances et acomptes	455 933	0	455 933	235 308
TOTAL immobilisations corporelles	1 955 072	793 420	1 161 652	844 585
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	103 882 821	6 247 377	97 635 444	70 505 291
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	84 170	0	84 170	81 760
TOTAL immobilisations financières	103 966 991	6 247 377	97 719 614	70 587 051
Total Actif Immobilisé (II)	106 588 122	7 625 837	98 962 285	71 489 382
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	6 711 606	175 964	6 535 643	4 903 101
Autres créances	85 546 955	9 100 550	76 446 405	84 960 742
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	92 258 561	9 276 514	82 982 047	89 863 844
Valeurs mobilières de placement	2 402	0	2 402	2 402
dont actions propres:				
Disponibilités	14 235 514	0	14 235 514	13 781 835
TOTAL Disponibilités	14 237 916	0	14 237 916	13 784 237
Charges constatées d'avance	188 208	0	188 208	188 059
Total Actif Circulant (III)	106 684 685	9 276 514	97 408 171	103 836 140
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	213 272 807	16 902 351	196 370 456	175 325 521

Bilan passif

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN-PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel dont versé : 1 713 734	1 713 734	1 713 734
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	24	24
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	171 373	171 373
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	27 650 750	21 176 462
TOTAL Réserves	27 822 123	21 347 835
Résultat en instance d'affectation	0	
Report à nouveau	0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 935 545	8 632 384
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	33 471 427	31 693 978
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	51 000	1 000
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	51 000	1 000
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 251 530	7 931 297
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	143 809 305	126 734 265
TOTAL Dettes financières	155 060 835	134 665 563
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 352 403	1 147 752
Dettes fiscales et sociales	3 703 972	1 933 333
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	128 513	3 227 451
Autres dettes	2 602 305	2 656 445
TOTAL Dettes d'exploitation	7 787 193	8 964 981
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	162 848 029	143 630 543
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	196 370 456	175 325 521

Compte de résultat

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022			31/12/2021
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	3 211	0	3 211	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	11 044 107	119 905	11 164 012	11 279 850
Chiffres d'affaires nets	11 047 318	119 905	11 167 224	11 279 850
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			60 666	30 033
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			364 648	42 945
Autres produits			15 784	1 517
Total des produits d'exploitation (I)			11 608 323	11 354 346
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			51 300	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			6 445 737	5 981 978
Impôts, taxes et versements assimilés			228 864	154 256
Salaires et traitements			3 494 474	2 856 030
Charges sociales			1 358 138	1 182 384
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	173 416	174 583
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		12 530	163 434
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		50 000	0
Autres charges			14 817	17 406
Total des charges d'exploitation (II)			11 829 275	10 530 069
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-220 952	824 277
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			10 077 618	10 504 241
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			37	31
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 870 243	876 639
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			13 947 897	11 380 911
Dotations financières aux amortissements et provisions			4 379 962	841 935
Intérêts et charges assimilées			4 710 245	3 066 252
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			9 090 207	3 908 187
RÉSULTAT FINANCIER			4 857 690	7 472 724
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			4 636 737	8 297 000

Compte de résultat (suite)

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 356	6 914
Produits exceptionnels sur opérations en capital	50 000	6 300
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	53 356	13 214
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	814 457	1 167 201
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	850 606	37 797
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 665 063	1 204 998
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 611 706	-1 191 783
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-910 514	-1 527 167
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	25 609 576	22 748 471
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	21 674 031	14 116 087
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	3 935 545	8 632 384

Les comptes annuels de l'exercice 2022 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 08 septembre 2014 du Plan Comptable Général, à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes.

Les méthodes comptables appliquées pour établir cet arrêté sont identiques à celles appliquées dans le cadre de la clôture au 31/12/2021

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été préparés et arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation. Ce principe comptable a été retenu compte tenu des perspectives que porte la société, ainsi que du soutien financier de la société Franprix Leader Price Holding dont bénéficie la société.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur d'apport.

Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont significativement différentes.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Installations techniques	Linéaire	3 à 20 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 15 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Concession et droits similaires	comptable linéaire	1 à 3 ans
Fond de commerce , Droit au bail	comptable, non amortissable*	0

* Présomption de durée de vie illimitée

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et frais accessoires. Ces derniers étant constitués, essentiellement, des droits d'enregistrement et honoraires des conseils et intermédiaires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Sagissant des titres de participation, ces derniers font l'objet, à chaque clôture, d'un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeur

PRO DISTRIBUTION tient compte le cas échéant des prêts et comptes courants accordés à ses filiales pour évaluer le risque de dépréciation.

Le test consiste à comparer la valeur des actifs ainsi engagés à la valeur recouvrable estimée sur la base d'une situation nette réévaluée définie comme la situation nette comptable diminuée de la VNC des actifs immobilisés et majorés de la valeur recouvrable du fonds de commerce (notion définie au paragraphe "Provisions pour risques et charges").

PRO DISTRIBUTION examine également les faits et circonstances propres à chaque filiale, notamment les projets concernant ces filiales, afin de confirmer le montant de la dépréciation à comptabiliser, le cas échéant.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION DE CONTRÔLE

Les membres du comité de surveillance ne sont pas rémunérés au titre des fonctions de leurs mandats.

La rémunération allouée au président du comité de surveillance n'est pas communiquée en raison de son caractère de confidentialité.

Les honoraires et frais de nos commissaires aux comptes figurent dans les charges d'exploitation pour un montant de **220 926,61 €**

ENTREPRISE LIEES

Les avances en compte courant consenties figurent à l'actif du bilan au poste " Autres créances" pour un montant de 84 230 280,65€ :

- aux sociétés filiales et sociétés liées : 84 230 280,65€
- aux sociétés mères : 0 €

Une provision pour dépréciation des comptes courants a été constatée pour un montant de 9 100 550,10 € dont une reprise nette de dotation de 179 978,71 € enregistrée à la clôture de l'exercice

Celles reçues représentatives d'apports en compte courant sont inscrites aux passif du bilan au poste " Emprunts et dettes financières divers" pour un montant de 143 575 433,79 € :

- aux sociétés filiales et sociétés liées : 21 944 858,94 €
- aux sociétés mères : 121 630 574,85 €

DEPRECIATIONS DES ACTIFS

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet, à chaque clôture, de test de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les indices de perte de valeur suivis par la société peuvent être des éléments de marché ou internes.

Le test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif ou groupe d'actifs à sa valeur recouvrable et de comptabiliser une dépréciation pour la différence si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En accord avec le règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressources sans contreparties, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision à la clôture des comptes.

De même, la constatation d'une situation nette négative auprès des filiales détenues par la société, entraîne un risque pour celle-ci à concurrence de son taux de détention.

Ce risque fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision lorsque la situation nette "réévaluée" de la filiale reste négative.

Par situation nette "réévaluée" d'une filiale, on entend sa situation nette comptable diminuée de la VNC de ses actifs immobilisés, majorée de la valeur recouvrable de son fonds de commerce.

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Le montant de l'indemnité varie principalement en fonction de l'ancienneté du salarié. Ainsi, chaque année passée par l'employé augmente le montant prévisionnel et futur de son IDR, mais il ne s'agit que d'une hypothèse puisqu'en cas de départ du salarié l'engagement est annulé. Ce coût est considéré comme probable en comptabilité et nécessite d'être mentionné dans les comptes annuels.

La recommandation de l'ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013 préconise d'évaluer ces engagements selon la méthode des unités de crédit projetées, conformément à la norme IAS 19. L'ancienne méthode dites "des experts-comptables" peut également être utilisée.

Les résultats obtenus sont similaires, mais l'enregistrement comptable est légèrement différent.

L'évaluation du coût des engagements nécessite un calcul en plusieurs étapes:

- évaluation de l'IDR qui sera à verser lors du départ à la retraite (en fonction de la rémunération prévisionnelle du salarié et des conditions d'IDR prévues par la convention collective).
- pondération de ce coût au prorata des années de travail restant au salarié (ce qui permet de répartir le coût sur la totalité de la carrière)
- pondération en fonction de la probabilité de présence du salarié dans son entreprise au moment du départ à la retraite (prise en compte du taux de turn-over et du taux de mortalité).
- actualisation de l'engagement en fonction du taux du marché (utilisation en générale du TMO: taux des obligations d'entreprises de première catégorie).

La société a fait le choix de ne pas provisionner dans ses comptes sociaux cet engagement de retraite.

Au 31/12/2022, la dette actuarielle de la société est de 88 886 €

Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,20 %
- Age de départ à la retraite : Entre 60 et 62 ans
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Taux de charges patronales : 45%
- Turn Over : Fort

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société a accordé à certaines de ses filiales , dans le but de ne pas pénaliser son développement commercial et les relations avec ses fournisseurs, des subventions d'équilibre comptabilisées en charges exceptionnelles pour un montant global de 700 000 €.

Les montants versés par société sont les suivants :

SMP DIS	500 000 €
ASNIERES DIS	200 000 €

La société s'est portée acquéreur en octobre 2022 auprès de FPLP de 24 sociétés et un fonds de commerce, de même elle a acquis les titres de la société EMP, elle même propriétaire de 4 magasins FRANPRIX

En Novembre 2022, les sociétés Mikado et Versadis ont été tupées respectivement dans Annessimes et SOGIPAR

En février 2022, la Russie a initié une action militaire contre l'Ukraine encore en cours début 2023. Aucun impact direct n'a été mesuré sur l'activité de la société en 2022. Cependant, les mesures restrictives décidées par le conseil de l'Union Européenne eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, peuvent avoir un impact global sur l'économie mondiale, et donc indirectement sur l'activité de la société.

ENGAGEMENT HORS BILAN

cf annexes jointes

AUTRES INFORMATIONS

Au 31 décembre 2022, la société est incluse dans le périmètre de consolidation de la société IMANES, SIRET n°43521413500046, siégeant 2, rue Troyon à Sèvres (92310).

EVENEMENT POSTERIEUR CLOTURE

NEANT

Immobilisations

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			578 740	0	90 294
Terrains			0	0	0
Constructions		Sur sol propre	0	0	0
		Sur sol d'autrui	0	0	0
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels			65 977	0	0
Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers	679 969	0	16 194
		Matériel de transport	35 224	0	0
		Matériel de bureau et mobilier informatique	510 263	0	52 137
		Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours			1 894	0	137 482
Avances et acomptes			235 308	0	220 625
TOTAL (III)			1 528 634	0	426 438
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			76 062 970	0	27 819 851
Autres titres immobilisés			0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			81 760	0	2 410
TOTAL (IV)			76 144 730	0	27 822 261
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			78 252 104	0	28 338 992

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			0	2 975	666 059	0
Terrains			0	0	0	0
Constructions		Sur sol propre	0	0	0	0
		Sur sol d'autrui	0	0	0	0
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels			0	0	65 977	0
Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	696 163	0
		Matériel de transport	0	0	35 224	0
		Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	562 399	0
		Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours			0	0	139 376	0
Avances et acomptes			0	0	455 933	0
TOTAL (III)			0	0	1 955 072	0
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0	0
Autres participations			0	0	103 882 821	0
Autres titres immobilisés			0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			0	0	84 170	0
TOTAL (IV)			0	0	103 966 991	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0	2 975	106 588 122	0

Amortissements

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables				Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)				0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				520 994	64 046	0	585 040
Terrains				0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre			0	0	0	0
	Sur sol d'autrui			0	0	0	0
	Installations générales, agencements			0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages				59 902	514	0	60 415
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers			230 584	42 441	0	273 024
	Matériel de transport			10 432	6 245	0	16 677
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			383 132	60 171	0	443 303
	Emballages récupérables et divers			0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)				684 049	109 371	0	793 420
TOTAL GENERAL (I + II + III)				1 205 044	173 416	0	1 378 460
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations				0	0	0	

Provisions inscrites au Bilan

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	1 000	50 000	0	51 000
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	1 000	50 000	0	51 000
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	5 557 679	2 774 210	2 084 511	6 247 377
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	163 434	12 530	0	175 964
Autres provisions pour dépréciations	9 280 529	1 605 752	1 785 731	9 100 550
TOTAL (III)	15 001 642	4 392 491	3 870 243	15 523 891
TOTAL GENERAL (I + II + III)	15 002 642	4 442 491	3 870 243	15 574 891
Dont dotations et reprises d'exploitation		62 530	0	
Dont dotations et reprises financières		4 379 962	3 870 243	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Etats des échéances des créances et des dettes

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				0	0	0	
Prêts				0	0	0	
Autres immos financières				84 170	0	84 170	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				84 170	0	84 170	
Clients douteux ou litigieux				210 943	210 943	0	
Autres créances clients				6 500 663	6 500 663	0	
Créances représentatives de titres prêtés				0	0	0	
Personnel et comptes rattachés				17 096	17 096	0	
Securité sociale et autres organismes sociaux				89 770	89 770	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			0	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée			210 187	210 187	0	
	Autres impôts			0	0	0	
	Etat - divers			0	0	0	
Groupes et associés				84 230 281	84 230 281	0	
Débiteurs divers				999 621	999 621	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				92 258 561	92 258 561	0	
Charges constatées d'avance				188 208	188 208	0	
TOTAL DES CREANCES				92 530 939	92 446 769	84 170	
Prêts accordés en cours d'exercice				0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				0			
Prêts et avances consentis aux associés				0			
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				0	0	0	0
Autres emprunts obligataires				0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				5 904 509	5 904 509	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				5 347 021	2 021 705	3 325 316	0
Emprunts et dettes financières divers				233 871	233 871	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés				1 352 403	1 352 403	0	0
Personnel et comptes rattachés				335 837	335 837	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				384 086	384 086	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			1 604 184	1 604 184	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée			1 236 249	1 236 249	0	0
	Obligations cautionnées			0	0	0	0
	Autres impôts			143 616	143 616	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				128 513	128 513	0	0
Groupes et associés				143 575 434	18 498 593	0	125 076 841
Autres dettes				2 602 305	2 602 305	0	0
Dette représentative de titres empruntés				0	0	0	0
Produits constatés d'avance				0	0	0	0
TOTAL DES DETTES				162 848 029	34 445 872	3 325 316	125 076 841
Emprunts souscrits en cours d'exercice				0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				2 539 893			

Charges à payer

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer	Montant
INTERETS EMPRUNT FPLP (SUBST. HSBC)	-922
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	3 095
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES (FG)	293 392
PROVISION CONGES PAYES	210 271
CHARGES SOCIALES S/CP	92 457
INTERETS COURUS A PAYER	4 869
TAXE APPRENTISSAGE	6 776
FORMATION CONTINUE	11 592
ABO CVAE	43 977
PROVISION 13E MOIS ET PRIMES	115 000
PROVISION CH 13E MOIS ET PRIMES	35 000
ABO TAXE SUR LES SALAIRES	14 072
PARTICIPATION CONSTRUCTION	9 109
ABO TAXE TRAVAILLEURS HANDICAPES	23 196
ABO CONTRIBUTION SOLIDARITE 0.16%	13 096
TOTAL	874 980

Produits à recevoir

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir	Montant
FRS RRR A OBTENIR	29 880
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	1 840 085
PRODUITS A RECEVOIR PAIE	12 720
PROD A RECEVOIR	89 770
TOTAL	1 972 454

Charges constatées d'avance

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	188 208	0	0
TOTAL	188 208	0	0

Produits constatés d'avance

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatées d'avance	0	0	0
<i>TOTAL</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Composition du capital social

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CATEGORIES DE TITRES	Nombres	Valeur Nominale
1- Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	3355	510,8
2- Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3- Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4- Actions ou parts sociales composant le capital sociale en fin d'exercice	3355	510,8

Variation des capitaux propres

PRO DISTRIBUTION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augmentation	Diminution	Distribut. Dividendes	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	1 713 734					1 713 734
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	24					24
Ecarts de réévaluation	0					0
Réserve légale	171 373					171 373
Réserves statutaires ou contractuelles	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres réserves	21 176 462	6 474 288				27 650 750
Résultat en instance d'affectation	0					0
Report à nouveau	0					0
Résultat de l'exercice	8 632 384	3 935 545	8 632 384	2 158 096		3 935 545
Subventions d'investissement	0					0
Provisions réglementées	0					0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	31 693 978	10 409 833	8 632 384	2 158 096	0	33 471 427

CATEGORIES	NOMBRES
1- Agents de maitrise	10
2- Employés	3
3- Cadres	30

PRO DISTRIBUTION

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Pour chaque des sociétés et entités, avec lesquelles la société a un rapport de participation, indiquer et val le numéro d'identification numérique

(1) Dont la valeur éditoriale est sous un certain pourcentage (déterminé par le règlementation du capital de la société) amenée à la publication. Lesquelles la société a annulé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à l'article 109 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 relative aux sociétés commerciales.

Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et les sigles suivants :

(A) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'un accord, ne seraient pas inscrites au J.A. sont indiquées dans la colonne (B)

(B) Moniteur ou pied de balance la partie entre le franc métropolitain et les autres de

(C) Dans la monnaie locale d'opération

(E) En franc français, puis en langue française l'intitulé faut présenter ses acronymes

(F) Si le montant inscrit est négligeable, indiquer le montant de la réévaluation dans la colonne Observations.

(G) Indiquer la date de mise en service de la filiale et le pourcentage de participation instrumentaire à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les prévisions constituées le cas échéant.

(H) Et/ou qu'une entreprise dont la colonie est contrôlée par une autre de la même société, le premier dans la colonne Observations.

PRO DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1.713.734 euros
Siège social : 2, rue Troyon - 92310 Sèvres
422 464 313 RCS Nanterre

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 21 JUIN 2023

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes sociaux clos au 31 décembre 2022)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président du Comité de Surveillance et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 lesquels font apparaître un bénéfice de 3.935.545 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes consolidés clos au 31 décembre 2022)

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Président du Comité de Surveillance sur les comptes consolidés et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant ressortir un résultat net part du groupe bénéficiaire à hauteur de 11.996 K euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

(...)

CINQUIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'assemblée générale constate que le résultat net est un bénéfice de 3.935.545 euros qu'elle décide d'affecter de la façon suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice	3.935.545 euros
Autres Réserves	27.650.750 euros

Montant distribuable au 31 décembre 2022

31.586.295 euros

Affectation du résultat de l'exercice 2022 s'élevant à 3.935.545 euros :

A titre de dividendes (soit 293,26 euros par action)	983.887 euros
---	---------------

Le solde, soit 2.951.658 euros, au poste « Autres réserves », lequel est ainsi porté de 27.650.750 euros à 30.602.408 euros.

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 293,26 euros.

Le montant des dividendes distribués sera affecté, dans les conditions prévues à l'article 3.3 du pacte d'actionnaires conclu entre les associés de la Société, au plus tard à l'expiration d'un délai de neuf mois suivant la clôture de l'exercice, soit au plus tard le 30 septembre 2023, à un compte courant d'associé nominatif spécifique, au prorata de la participation de chaque associé, et sera rémunéré dans les conditions prévues audit article 3.3.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Il sera également soumis pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France au paiement à la source des prélèvements sociaux au taux de 15,5% et de la quote part de 21 % de l'impôt sur le revenu, ce dernier prélèvement tenant lieu d'acompte d'impôt sur le revenu et n'étant pas libératoire.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement prévu au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts		Revenus éligibles à l'abattement non à
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2021	643,25 €		2.158.096 €
31 décembre 2020	322,81 €		1.083.043 €
31 décembre 2019	529,83 €		1.777.578 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

(...)

SEPTIEME RESOLUTION

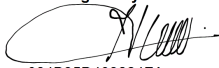
(Pouvoirs)

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix pour effectuer toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

Le présent extrait de procès-verbal est signé par voie électronique conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, par l'intermédiaire de la plateforme <https://docusign.fr/>.

Fait à Sèvres, le 21 juin 2023

DocuSigned by:

084B35D403224FA...

Pour extraits certifiés conformes
Le Président
IMANES, représentée par
Monsieur Moëz Alexandre ZOUARI